

# Maîtrise professionnelle en audiologie

FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE

## Sommaire et particularités


NUMÉRO 2-751-1-0

CYCLE Cycles supérieurs

TYPE Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.)


CRÉDITS 80 crédits

 Admission à l'automne

 Cheminement avec travail dirigé

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Stages obligatoires

 Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Gina Calzuola 514 343-6111, poste 5062  
gina.calzuola@umontreal.ca

Benoit Jutras 514 343-6111 poste 1992  
benoit.jutras@umontreal.ca

## Présentation

L'audiologiste est le spécialiste tout désigné pour aider des personnes aux prises avec des problèmes auditifs ou vestibulaires à briser le silence et les traiter afin d'améliorer leur habileté de communication. Les problèmes auditifs sont souvent tus, car ils sont, pour la plupart, fort subtils. Ils ont néanmoins un impact considérable sur la qualité de vie. Trop souvent, la résistance psychologique et la méconnaissance des moyens de suppléer aux problèmes auditifs empêchent les gens de consulter. De plus, l'audiologiste intervient après des personnes ayant des problèmes d'équilibre ou de vertige en évaluant les fonctions vestibulaires et propose des moyens pour aider ces personnes.

Un diplôme de deuxième cycle universitaire est exigé pour la pratique de l'audiologie au Québec. Il s'agit de la Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.).

 LE DÉPLIANT DU PROGRAMME

## Objectifs

L'objectif général de ce programme est de développer les compétences nécessaires à la pratique professionnelle de l'audiologie auprès de diverses clientèles, allant du nouveau-né à la personne âgée. La mission est de répondre aux besoins de santé auditive et vestibulaire de la population.

## Forces

L'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal est l'un des plus importants centres de formation des audiologistes en Amérique du Nord.

## Perspectives d'avenir

- Maîtrise professionnelle en orthophonie
- Doctorat de 1er cycle en pharmacie
- Doctorat de 1er cycle en médecine
- Doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire
- Maîtrise en sciences biomédicales

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Sciences biomédicales	Doctorat	90 crédits	3-484-1-0	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise professionnelle en audiologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en sciences biomédicales, en neurosciences, en neurosciences cognitives ou dans des domaines connexes
- avoir réussi les cours préalables suivants ou un cours jugé équivalent: PHL1400 Méthodes statistiques en sciences biomédicales, PSY1095 Développement de l'enfant ou PSY2254 Maturité et vieillissement, LNG1400 Notions de phonétique et de phonologie, AUD1130 Sciences de l'audition et de la parole et un cours en physiologie humaine, tel que le PSL3062 Bases neuronales des fonctions cérébrales
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise. Tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. A cette fin, il doit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ou obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI)
- passer l'examen en ligne CASPer (test TECT) évaluant des compétences transversales.
- au cours des deux dernières années, avoir fait au moins 20 heures de bénévolat auprès d'enfants de moins de 12 ans ou 20 heures auprès de personnes âgées ou avoir de l'expérience sur le marché du travail ou dans le cadre de stages auprès de ses clientèles. Le candidat doit demander à l'institution où le bénévolat/l'emploi/le stage a été effectué de remplir le formulaire Attestation d'expérience et il doit le téléverser dans son Centre étudiant dans Synchro.

Notez que tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

### 1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Attestation d'expérience

### 2. Scolarité

Minimum 6 trimestres, maximum 6 trimestres, en excluant les interruptions ou les congés.

### 3. Statut

Les étudiants devront s'inscrire à temps plein.

### 4. Règles particulières quant au programme d'études

- Dans certains cours, l'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C ou la mention succès (S) à chacune des composantes du cours, qu'elles soient théoriques, pratiques ou cliniques. Un résultat inférieur à C ou la mention échec (E) à une de ces composantes entraîne un échec à ce cours, même si les autres composantes du cours ont été réussies.
- La présence aux activités cliniques/stages étant obligatoire, leur abandon sans raison valable constitue un échec. De plus, l'étudiant qui met en danger la sécurité physique ou psychologique des personnes du milieu où se déroule l'activité ou encore qui manifeste autrement un manque sérieux de respect ou de confiance sera retiré immédiatement de l'activité clinique/stage. Cette décision peut être prise conjointement par le superviseur de l'activité et le responsable de la formation clinique ou une autre personne en autorité, telle que la direction de l'enseignement clinique, la direction de programme en audiologie ou la direction de l'École d'orthophonie et d'audiologie. L'étudiant se verra attribuer une note d'échec pour cette activité.
- En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit consolider ses compétences transversales par le biais des activités cliniques de maintien.

## Remarques

## Examen CASPerMc (TECT en ligne)

- L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante: [admission.umontreal.ca/examen-casper](http://admission.umontreal.ca/examen-casper)
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats ([examencasper.com](http://examencasper.com)). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- L'examen CASPer peut être éliminatoire.  
De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: [admission.umontreal.ca/examen-casper](http://admission.umontreal.ca/examen-casper)
- Un score global est établi en appliquant la pondération suivante : Dossier scolaire : 50%; Examen CASPer: 50%

## Vaccins

Le programme de formation compte des heures de stages cliniques dans les établissements de santé et d'éducation. Une preuve de vaccination sera exigée pour toute personne effectuant un stage au sein d'un établissement de santé et de services sociaux.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2019:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 1<sup>er</sup> avril 2019
- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 1<sup>er</sup> février 2020

## Structure du programme (2-751-1-0)

Version 05 (A19)

La maîtrise professionnelle en audiologie comporte 80 crédits de cours. Elle est offerte avec le cheminement stage.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 76 crédits obligatoires et 4 crédits à option.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 76 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUD 6111	Évaluation audiolgiquie 1	1.0	AUD 6224	Réadaptation audiolgiquie 4	3.0
AUD 6112	Évaluation audiolgiquie 2	2.0	AUD 6234	Activités d'intégration en audiolgiquie 4	1.0
AUD 6113	Évaluation audiolgiquie 3	6.0	AUD 6235	Activités d'intégration en audiolgiquie 5	2.0
AUD 6114	Évaluation audiolgiquie 4	4.0	AUD 6236	Activités d'intégration en audiolgiquie 6	1.0
AUD 6115	Évaluation audiolgiquie 5	5.0	AUD 6242	Intervention audiolgiquie 2	4.0
AUD 6121	Réadaptation audiolgiquie 1	6.0	AUD 6243	Intervention audiolgiquie 3	3.0
AUD 6122	Réadaptation audiolgiquie 2	3.0	AUD 6251	Promotion et prévention en audiolgiquie 1	5.0
AUD 6131	Activités d'intégration en audiolgiquie 1	2.0	AUD 6252	Promotion et prévention en audiolgiquie 2	3.0
AUD 6132	Activités d'intégration en audiolgiquie 2	1.0	AUD 6261	Stage clinique en audiolgiquie	1.0
AUD 6133	Activités d'intégration en audiolgiquie 3	1.0	AUD 6262	Externat en audiolgiquie	8.0
AUD 6141	Intervention audiolgiquie 1	3.0	AUD 6282	Transfert de connaissances en audiolgiquie	1.0
AUD 6181	Pratique factuelle en audiolgiquie	1.0	CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
AUD 6216	Évaluation audiolgiquie 6	3.0	CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J S
AUD 6223	Réadaptation audiolgiquie 3	3.0	CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0

#### Bloc 70B

Option - 4 crédits.

L'étudiant doit prendre l'option de trois cours de méthodes de recherche totalisant quatre crédits s'échelonnant du 2<sup>e</sup> trimestre de la première année au 1<sup>er</sup> trimestre de la deuxième année ou l'option d'un cours de stage de recherche de quatre crédits entre le 2<sup>e</sup> trimestre de la première année et le 2<sup>e</sup> trimestre de la deuxième année.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUD 60911	Stage de recherche en audiologie 1	0.0	AUD 6171	Méthodes de recherche en audiologie 1	1.0
AUD 60912	Stage de recherche en audiologie 2	0.0	AUD 6172	Méthodes de recherche en audiologie 2	2.0
AUD 60913	Stage de recherche en audiologie 3	0.0	AUD 6273	Méthodes de recherche en audiologie	1.0
AUD 60914	Stage de recherche en audiologie 4	4.0			

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Médecine vétérinaire	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	195 crédits	1-580-1-0	Jour
Orthophonie	Maîtrise	45 crédits	2-752-1-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Sciences biomédicales	Maîtrise	45 crédits	2-484-1-0	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

### Axes de recherche

- Acouphène et hyperacousie
- Audiologie chez l'enfant
- Audiologie chez l'aîné
- Audition, bruit et solvants
- Audition et équilibre
- Bruit et société
- Technologie pour la communication
- Études sur l'audition
- Neurosciences auditives
- En savoir plus : <http://www.eoa.umontreal.ca/recherche/index.html>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : [http://www.eoa.umontreal.ca/a\\_propos/equipe/professeurs.html](http://www.eoa.umontreal.ca/a_propos/equipe/professeurs.html)

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>